Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212001200-20250414-DCM2025-11-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/04/2025

République Française
Département Haute-Corse
Commune de FURIANI

Séance du 9 avril 2025

DCM N° 2025-11

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	23

Date de la convocation
27/03/2025

Date d'Affichage
10/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq

Et le neuf avril

à 17 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

19 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, MALAFRONTE Christine, FABRIZY Bernard, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, NAPPO Michelle, MARTEL Enzo.

5 Membres absents excusés (procurations) :
M.SILVESTRI Dominique a donné procuration à M. POZZO DI BORGO Louis
MME BERTOLUCCI Marie Christine a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie Dominique
MME UGOLINI Nuria a donné procuration à MME ALBERTINI Francine
MME PORTA Marine a donné procuration à MME VEISON MARCELLI Nathalie
MME FICO Aurélie a donné procuration à M. MARTEL Enzo
5 Absents : CAMUSAT Alexandre, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean Louis, SIMONI Pierre Baptiste

M. BIAGGINI Jacques est nommé secrétaire

bjet de la délibération :
UDGET PRINCIPAL :
ompte Administratif
024.

Le Maire indique aux Conseillers Municipaux qu'il laisse la parole à Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, 2ème adjointe au Maire, afin qu'elle présente le compte administratif 2024.

Madame GIAMARCHI Marie-Dominique présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2024 qui se détaille ainsi :

1) **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- Recettes de Fonctionnement 2024 : 7 825 578,00 €
- Dépenses de Fonctionnement 2024 : 7 505 170,13 €
- Résultat sur réalisations de Fonctionnement de l'exercice 2024 : 320 407,87 €
- Reprise résultat exercice 2023 Excédent : 2 169 149,17 €
- Résultat cumulé de Fonctionnement : 2 489 557,04 €

2) **SECTION D'INVESTISSEMENT**

- Recettes d'Investissement 2024 : 1 498 871,16 €
- Dépenses d'Investissement 2024 : 2 905 847,81 €
- Résultat sur réalisations : -1 406 976,65 €
- Reprise résultat exercice 2023 : 356 900,80 €
- Solde d'investissement de l'exercice : - 1 050 075,85 €
- Restes à réaliser Dépenses – Recettes (RAR) : 392 746,33 €
- Besoin de financement Section Investissement : - 657 329,52 €

…/…

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212001200-20250414-DCM2025-11-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/04/2025

DCM N° 2025-11

Suite 1
BUDGET PRINCIPAL :
Compte Administratif 2024

Elle rappelle que le Compte Administratif de la Commune est en tout point identique au Compte de Gestion de Madame la Comptable du SGC BORGO.

A l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal, conformément l'article L 2121-14 du CGCT, nomme président de séance Monsieur Louis POZZO DI BORGO. Le Maire quitte la séance.

OUÏ l'exposé de la 2ème adjointe et après en avoir délibéré, hors la présence de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, à 23 voix POUR :

APPROUVENT

- le Compte Administratif 2024.

AUTORISENT

- le Maire ou son Représentant à signer tout document afférent à cette affaire.

A l'issue du vote, le Maire entre dans la salle et reprend la présidence de la séance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

MAIRIE DE FURIANI
HAUTE CORSE